



## **Lycée Averroès non à l'acharnement, les personnels en ont assez d'être les victimes d'un acharnement d'État.**

Le mardi 23 juin à Douai la Cour Administrative d'Appel de Douai va étudier l'appel du gouvernement suite au jugement du 23 avril 2025 qui avait rétabli le contrat d'association avec l'État du lycée Averroès.

Alors que le jugement de première instance réfutait point par point tous les arguments fallacieux du préfet du nord, le gouvernement a décidé d'interjeter appel et plonge les personnels dans l'incertitude : en effet le mouvement de l'emploi sera terminé quand le tribunal rendra son jugement. Comme la garantie de l'emploi n'existe pas dans l'enseignement privé : les enseignant-es ont besoin de l'avis favorable du chef d'établissement pour pouvoir être nommé-es sur un emploi par le rectorat. Si la Cour d'Appel inverse l'avis du Tribunal Administratif de Lille, les collègues risquent très probablement de se retrouver sans emploi.

Cette obstination à continuer la procédure visant à résilier le contrat du lycée Averroès alors que d'autres établissements catholiques — Bétharram, Stanislas — ne sont en aucun cas poursuivis, montre une discrimination. Parce que le lycée Averroès est Musulman, l'établissement et ses personnels sont inquiétés, c'est un acharnement d'État qui est ici démontré.

Notre syndicat réaffirme son soutien aux personnels du lycée Averroès, demande aux juges de confirmer le jugement de première instance et au ministère de l'Éducation Nationale de cesser son acharnement contre le lycée Averroès et nos collègues.

Sundep Solidaires Académie de Lille, 174 Bd de L'Usine 59800 Lille [secretariat@sundep-lille.fr](mailto:secretariat@sundep-lille.fr)

Tel : 06 85 33 91 12 ou 06 20 71 30 20

Sud Éducation 59, 174 Bd de L'Usine 59800 Lille [contact@sudeducation59.org](mailto:contact@sudeducation59.org)

Solidaires 59, 174 Bd de L'Usine 59800 Lille [solidaires59@gmail.com](mailto:solidaires59@gmail.com)